

# FORMATION

## MODULE DE SENSIBILISATION

### « ANIMATRICE FEDERALE »



#### LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

IRFF (Institut régional de formation du football)

47 Avenue du Pont de bois – CS 20363 -59666 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Contact : Mme Patricia DEPRATERE

Email : [pdepratere@lfhf.fff.fr](mailto:pdepratere@lfhf.fff.fr)

**RENSEIGNEMENTS AUPRES DE :**

- Laurence DEMAILLY : ldemailly@lfhf.fff.fr

**DATE ET LIEU :**

- samedi 7 et samedi 14 avril 2018 de 9h à 12h à la salle Michel Guyot du centre de formation de Valenciennes FC (à FAMARS)

**PUBLIC CONCERNE:**

Public prioritaire\* : les femmes

- Non licenciée
- Licenciée de la Fédération Française de Football  
\*ouvert partiellement aux hommes

**DESCRIPTIF :**

Le module va permettre :

- d'appréhender l'environnement du football (féminin), les publics, les fonctions au sein du club autour de la pratique des jeunes.
- de participer à la vie du club et à l'encadrement de la pratique des jeunes.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Cette formation **ne nécessite pas la possession au préalable d'un autre diplôme** de football.  
**Pas de certification** sur le temps du module (pas d'examen)

**CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :**

- Etre âgé de **16 ans** et plus
- Envoyer votre dossier de candidature qui comprendra :
  - la **fiche de renseignements** (ci-jointe) dûment complétée
  - un certificat médical mention « apte à la pratique et à l'enseignement du football » pour les non-licencié(e)s et les licencié(e)s dirigeant uniquement
  - Le prix de la formation est de 25 € par candidat :
    - ✓ le licencié(e) (dirigeant, éducateur, joueur) peut bénéficier d'un bon de 25 € (pièce jointe).
    - ✓ Pour les personnes n'ayant jamais possédé de licence, un chèque de 25 € à l'ordre de la LFHF doit accompagner l'inscription mais il sera restitué si l'intéressé(e) s'engage en prenant une première licence dans son club (décision du Conseil de Ligue) dans les 30 jours qui suivent la formation.



# FICHE DE CANDIDATURE

## « MODULE ANIMATRICE FEDERALE »



Date du stage : **samedis 7 et 14 avril 2018 de 9h à 12h à Valenciennes**

Licenciée : OUI ou NON

N°LICENCE : ..... Club : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Lieu : .....

Adresse complète : .....

Code Postale : ..... Ville : .....

Mobile : ..... Tél : .....

Mail : ..... Profession.....

### EXPERIENCE ANTECEDENTE DANS LE MILIEU ASSOCIATIF ET OU SPORTIF :

Fait à.....Le : .....

Signature :

**Le dossier est à renvoyer le plus rapidement possible (et au plus tard 15 jours avant le début du stage) à la Ligue par courrier pour les non licencié(e)s ou par e-mail pour les licencié(e) à l'adresse suivante :**

47, avenue du Pont de Bois, CS 20363, 59666 VILLENEUVE D'ASCQ  
[pdepratere@lfhf.fff.fr](mailto:pdepratere@lfhf.fff.fr)

**Seuls les dossiers COMPLETS seront acceptés.**

Partie réservée à l'administration

V     E     Bon de formation     ST     C  
 CH     25€  
Banque .....  
CH n° .....



## AUTORISATION PARENTALE POUR MINEURS

### MODULE ANIMATRICE FEDERALE

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

Adresse : .....

Code Postal :      Ville : .....

Téléphone : ..... ou .....

Club d'appartenance : .....

Autorise mon fils, ma fille :

.....

Né(e) le :

.....

à participer au stage de formation « Animatrice Fédérale » organisé par l'Institut de Formation du Football des Hauts de France:

Les 7 et 14 avril 2018 de 9h à 12h

à Valenciennes

#### Personne à prévenir en cas d'urgence :

M. ou Mme .....

Téléphone : ..... ou .....

Par ailleurs, j'autorise le Médecin Responsable à pratiquer ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable, ou à donner les soins nécessaires.

Fait à ....., le .....

SIGNATURE DES PARENTS

# BON FORMATION ÉDUCATEURS 25€



A compléter :

Nom : ..... Prénom : .....

Club : .....

N° licence : .....

Formation : .....

Dates : ..... Lieu : .....

Signature stagiaire

OU

Tampon club

Tampon Ligue



*Offre valable uniquement pour un module de 16h (CFF 1 à 4), un module complémentaire, une certification ou un recyclage de formation de niveau 4 et dans la limite de deux formations par saison et jusqu'au 30/06/2018, dans tous les Ligues et Districts dispensant ces formations. Ce bon peut être utilisé pour tout ou partie de la valeur au paiement d'une formation. Si la valeur du bon est supérieure au montant de la formation, il ne sera pas rendu de bon égal à la différence.*

*Fédération Française de Football, association reconnue d'utilité publique par Décret du 4 décembre 1922, dont le siège social est à PARIS Cedex 15, 87 boulevard de Grenelle.*